



Développement économique Canada pour les régions du Québec

Budget des dépenses
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2002-III-96

ISBN 0-660-61518-5

Développement économique Canada pour les régions du Québec

**Budget des dépenses
2001 S 2002**

Rapport sur les plans et les priorités

Brian Tobin

**Ministre chargé de
l'Agence de développement économique du Canada
pour les régions du Québec**

Table des matières

Section I - Messages	3
1.1 Message du ministre pour le Portefeuille	3
1.2 Message du secrétaire d'État	5
1.3 Déclaration de la direction	7
Section II - Vue d'ensemble de l'agence	9
2.1 Quoi de neuf	9
2.2 Mandat, rôles et responsabilités	11
2.3 Objectif	13
2.4 Contexte de planification	13
2.4.1 Les priorités du gouvernement du Canada	13
2.4.2 Contexte économique au Québec	13
2.5 Plan de dépenses	18
Section III - Plans, résultats, activités et ressources de l'agence	19
3.1 Renseignements détaillés sur le secteur d'activité de l'agence - PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS DU QUÉBEC	19
3.1.1 Objectif	19
3.1.2 Description	19
3.1.3 Enjeux de développement	20
3.1.4 Cibles stratégiques	21
3.1.5 Priorités de l'agence	22
3.1.6 Programmation de Développement économique Canada	23
3.2 Tableau des principaux engagements en matière de résultats pour les trois prochaines années (2001-2004)	26
Section IV - Initiatives conjointes	33
4.1 Initiatives horizontales	33
4.2 Initiatives collectives	35
Section V - Renseignements financiers	37
5.1 Sommaire des paiements de transfert	37
5.2 Renseignements sur le programme de paiements de transfert	38
5.3 Source des recettes non disponibles	39
5.4 Coût net du programme pour l'année 2001-2002	40
Section VI - Autres renseignements	41
6.1 Carnet d'adresses	41
6.2 Index	43

Section I Messages

1.1 Message du ministre pour le Portefeuille

Nous voyons le Canada comme un pays fort et dynamique, un chef de file de l'économie mondiale du savoir et un endroit où tous les citoyens peuvent bénéficier de la prospérité économique et sociale.

C'est pourquoi le gouvernement investit dans le savoir et l'innovation, piliers de notre qualité de vie. Grâce à des investissements stratégiques dans le perfectionnement des compétences, la création du savoir et les nouvelles technologies, il est résolu à enrichir l'infrastructure du savoir, à favoriser l'innovation et la recherche et à aider le Canada à s'imposer plus rapidement en tant que chef de file de la nouvelle économie.

La stratégie du gouvernement consistant à investir dans le savoir et l'innovation stimule déjà la création d'entreprises, de produits, de procédés et d'emplois. Les quinze organisations membres du portefeuille de l'Industrie contribuent à la croissance économique, ce qui améliore la qualité de vie et le bien-être de tous les Canadiens.

Le portefeuille de l'Industrie dispose de plus de 40 % des fonds fédéraux consacrés aux sciences et à la technologie et de bon nombre de leviers microéconomiques. Il les emploie de manière déterminante sur plusieurs plans : faire la promotion de l'innovation dans le domaine scientifique et technologique, aider les petites et moyennes entreprises à prendre leur essor, stimuler le commerce et l'investissement et favoriser la croissance économique des collectivités canadiennes.

Je suis heureux de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* au nom de Développement économique Canada pour les régions du Québec. Ce document informe la population canadienne des réalisations prévues pour les trois prochains exercices. L'agence vise l'accroissement et la réalisation du potentiel de développement de l'économie de chaque région du Québec afin qu'il en résulte, à long terme, une amélioration de la prospérité et de

Les membres du portefeuille de l'Industrie

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne
Banque de développement du Canada*
Commission du droit d'auteur Canada
Commission canadienne du tourisme*
Conseil canadien des normes*
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Industrie Canada
Société d'expansion du Cap-Breton*
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence

* Organisation non tenue de soumettre un rapport

Développement économique Canada

l'emploi. L'agence concentre son action sur les enjeux et les défis émergents afin d'inscrire l'ensemble des régions du Québec dans le nouvel environnement économique mondial. Pour ce faire, l'agence cible deux grands domaines d'intervention : le développement des entreprises, et l'amélioration de l'environnement de développement économique des régions. Elle met l'accent sur l'innovation et l'animation des intervenants socio-économiques pour que des projets porteurs puissent émerger dans les collectivités québécoises.

Nous mettrons nos efforts en commun avec des organisations telles que Développement économique Canada pour tirer parti des points forts et des possibilités qui existent à la grandeur du pays.

L'honorable Brian Tobin

1.2 Message du secrétaire d'État

Présent, actif et dynamique dans chacune des régions du Québec, Développement économique Canada participe aux efforts de ceux et celles S travailleurs, gestionnaires, entrepreneurs, intervenants locaux et régionaux S qui investissent leur cœur, leur talent et leur avenir pour développer l'économie de leur région et pour assurer la prospérité de leur collectivité, l'essor de l'emploi et la création de nouvelles entreprises.

À l'ère de la mondialisation, alors que les frontières de la science et de la technologie reculent à un rythme toujours plus rapide, la capacité d'innover est devenue l'avantage compétitif clé des entreprises, celles qui adoptent de nouvelles technologies aussi bien que celles qui les créent. Dans le monde d'aujourd'hui, les entreprises n'innovent pas isolément; elles doivent s'appuyer, au niveau local et régional, sur un ensemble d'infrastructures et de réseaux du savoir requis pour développer et transférer les connaissances, et pour faciliter leur transformation en réussites commerciales, en emplois et en revenus. L'innovation est au cœur d'une vision moderne du développement économique régional adoptée par l'agence pour ce début du XXI^e siècle.

Développement économique Canada porte une attention particulière aux régions qui éprouvent des difficultés à s'adapter au nouvel environnement économique mondial. L'agence se mobilise pour que les nouvelles opportunités de développement profitent à toutes les régions du Québec, de sorte qu'aucune région ne soit laissée pour compte. Cette approche d'équilibre interrégional traduit une valeur de partage profondément canadienne.

Sensible à la situation économique particulièrement difficile à laquelle est confrontée la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, l'agence a récemment mis en œuvre le Programme canadien d'appui à l'économie gaspésienne. Je suis particulièrement fier de l'implantation du nouveau bureau de Développement économique Canada à Gaspé, qui porte à quatorze le nombre de ses bureaux d'affaires.

Le rapport sur les plans et les priorités de l'agence pour 2001-2002 s'inscrit en continuité avec les orientations stratégiques présentées dans le rapport de l'an dernier. L'agence concentre ses énergies sur deux grands domaines d'intervention : le développement des entreprises et l'amélioration de l'environnement de développement économique des régions.

Développement économique Canada appuie le développement des PME québécoises qui cherchent à accroître leur compétitivité, à innover et à exporter. L'agence favorise l'essor des entreprises technologiques qui démarrent et prennent de l'expansion. L'agence contribue en outre au développement de petites entreprises locales et régionales et cultive, pour ce faire, une relation partenariale privilégiée avec les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC).

Suivant une approche équilibrée, Développement économique Canada appuie également la réalisation de projets structurants qui présentent des effets d'entraînement bénéfiques sur le développement des économies régionales. Avec des partenaires locaux

Développement économique Canada

et régionaux, et souvent de concert avec d'autres ministères et organismes du gouvernement du Canada, l'agence soutient la mise en valeur économique d'atouts de développement particuliers aux régions, et participe au renforcement de leurs infrastructures du savoir. De plus, elle aide les collectivités et les régions à anticiper et à bien évaluer les enjeux stratégiques émergents, à se mobiliser et à se concerter pour y faire face, et à se donner les moyens d'agir sur les conditions de développement de l'économie de demain.

L'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec partage un grand défi avec tous les bâtisseurs de nos régions québécoises : celui de travailler tous ensemble à faire reconnaître le Canada, comme une économie parmi les plus innovatrices à l'échelle internationale.

L'honorable Martin Cauchon

1.3 Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et les priorités 2001S2002

Je soumetts, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2001S2002 de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec.

À ma connaissance, les renseignements contenus dans ce rapport :

- décrivent fidèlement le mandat, les priorités, les stratégies de l'organisation et les résultats escomptés par celle-ci;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

André Gladu, sous-ministre

Date : _____

Section II Vue d'ensemble de l'agence

2.1 Quoi de neuf

Depuis le dépôt du RPP 2000-2001 de Développement économique Canada, sept changements méritent une attention particulière. Ce sont :

❑ **La mise en œuvre du cadre stratégique de Développement économique Canada**

Pour faire face aux enjeux et défis émergents du développement économique des régions, Développement économique Canada a élaboré un nouveau cadre stratégique. Dès le début de l'année financière 2001-2002, elle procédera à sa mise en œuvre. Ce cadre stratégique amène l'agence à concentrer ses énergies sur deux grands domaines d'intervention, soit : le *Développement des entreprises et l'Amélioration de l'environnement de développement économique des régions*.

Reconnaissant l'importance de travailler autant à améliorer l'environnement de développement qu'à mousser le dynamisme des petites et moyennes entreprises, Développement économique Canada mise sur une approche équilibrée qui fera en sorte que, sur un horizon de trois ans (2001-2002 / 2003-2004), 50 % des nouveaux engagements financiers de l'agence seront consacrés au *Développement des entreprises*; l'autre 50 % des nouveaux engagements serviront à favoriser *l'Amélioration de l'environnement de développement économique des régions*. (Plus de détails sur le cadre stratégique sont disponibles dans la section III).

❑ **La mise en œuvre d'une stratégie d'appui pour la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine**

En octobre 2000, le ministre du Revenu national et secrétaire d'État responsable de Développement économique Canada, l'honorable Martin Cauchon, a annoncé une série de mesures destinées à appuyer la relance économique de la région, pour contrer la perturbation créée par la fermeture d'entreprises qui constituaient d'importants employeurs dans les localités où elles étaient implantées.

Une série de mesures destinées à appuyer la relance économique de la région.

Les mesures prises comportent, entre autres, la création du Programme canadien d'appui à l'économie gaspésienne doté d'une enveloppe de 35 millions de dollars sur cinq ans. Une autre mesure importante consiste en l'ouverture à Gaspé d'un nouveau bureau de Développement économique Canada pour la région Gaspésie –

Îles-de-la-Madeleine. La présence physique de l'agence à Gaspé permettra de la rapprocher des divers acteurs locaux et régionaux du développement économique.

❑ **Un élargissement de la portée du Programme de développement des collectivités (PDC)**

En septembre 2000, l'honorable Martin Cauchon a donné le coup d'envoi à une initiative qui permet au gouvernement du Canada d'élargir

Un projet d'amélioration de l'accès aux services du gouvernement du Canada.

la portée de son Programme de développement des collectivités (PDC) afin d'offrir de meilleurs services aux citoyens et aux citoyennes de l'ensemble des régions du Québec. Le PDC qui couvrait déjà plus de 60 % du territoire québécois a été étendu à 35 municipalités supplémentaires. Ce partenariat pour une couverture territoriale améliorée sera réalisé avec la participation des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), des Corporations de développement économique communautaire (CDEC) et des Centres d'aide aux entreprises (CAE). Ce partenariat permettra également d'offrir aux autres ministères fédéraux du gouvernement du Canada un réseau pour la livraison de leurs programmes et services partout sur le territoire du Québec.

❑ **De nouvelles Initiatives régionales stratégiques (IRS)**

Développement économique Canada continue de s'efforcer pour développer des initiatives stratégiques afin d'améliorer l'environnement de développement économique des régions du Québec.

L'IRS de l'Outaouais, « Vers des partenariats ruraux et urbains mieux adaptés ».

En avril 2000, l'agence rendait publique l'IRS pour la région de l'Outaouais, « *Vers des partenariats ruraux et urbains mieux adaptés* » et en février 2001, l'IRS pour la Municipalité régionale de comté (MRC) du Bas-Richelieu. D'autres initiatives régionales stratégiques seront annoncées au cours de 2001.

❑ **La réorientation des fonds du FCCE vers les organismes de développement économique régional**

En juin 2000, l'honorable Jane Stewart, ministre du Développement des ressources humaines, a annoncé l'abolition du Fonds du Canada pour la création d'emplois (FCCE) en précisant que les sommes résiduelles seraient réorientées vers les organismes de développement économique régional du gouvernement fédéral. Des propositions sont présentement à l'étude quant à l'utilisation des fonds qui seraient transférés à l'agence.

❑ **Le Programme d'infrastructures**

En partenariat avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et locaux, ainsi qu'avec le secteur privé, Infrastructures Canada permettra de renouveler ou de bâtir les infrastructures qui appuieront et relieront l'économie et les collectivités.

En plus de sa programmation régulière, Développement économique Canada agit à titre de ministère fédéral responsable de la mise en œuvre du Programme d'infrastructures Canada-Québec.

L'objectif central du programme est d'améliorer la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens tant des collectivités urbaines que des collectivités rurales au moyen d'investissements qui vont améliorer la qualité de l'environnement, appuyer la croissance économique à long terme et améliorer les infrastructures communautaires.

En octobre 2000, une nouvelle entente Canada-Québec de 1,5 milliard de dollars visant l'amélioration des infrastructures a été officiellement signée. L'entente prévoit que le gouvernement du Canada contribuera pour un tiers des investissements, alors que les deux autres tiers seront financés par le gouvernement du Québec et différents partenaires, particulièrement les municipalités.

❑ **Une organisation centrée sur les résultats**

L'agence a revu l'ensemble de ses approches et de ses systèmes de gestion. Elle a conçu un nouveau système informatisé de gestion des programmes qui favorisera davantage la disponibilité de l'information requise pour mesurer, évaluer et rendre compte des principaux aspects de la programmation et de son rendement. La mise en place de ce système ainsi que de la nouvelle Stratégie d'information financière (SIF) vont faciliter la gestion et la reddition de comptes. L'élaboration d'un plan annuel de vérification et d'évaluation basé sur une gestion des risques permettra de bien mesurer les résultats et appuiera les gestionnaires dans l'établissement d'un cycle de planification, de mesure, d'évaluation et de communication plus productif et favorisera la divulgation des résultats aux citoyens. La mise en place de tous ces éléments devrait favoriser encore davantage une gestion axée sur les résultats et soutenir une saine gestion des fonds publics.

2.2 Mandat, rôles et responsabilités

Développement économique Canada a le mandat de promouvoir le développement économique des régions du Québec.

En tant que joueur clé au Québec, l'agence travaille en équipe, de façon proactive, en capitalisant sur la synergie résultant de la collaboration avec plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Canada dont les activités influent sur le développement économique des régions du Québec.

Développement économique Canada

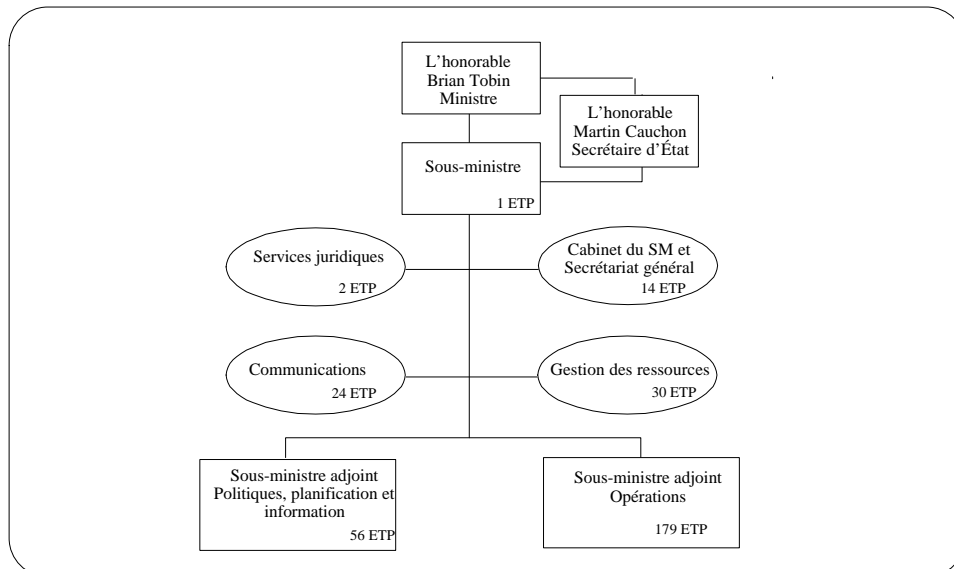
La Partie II de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, sanctionnée en mars 1995, définit les attributions du ministre chargé de Développement économique Canada. En matière de développement économique régional au Québec, le ministre responsable de l'agence veille à la formulation des orientations, des politiques et des programmes, à la prestation de programmes et de services, à l'établissement de relations de coopération avec les partenaires, et à l'analyse et la diffusion d'information.

L'honorable Brian Tobin est le ministre chargé de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et l'honorable Martin Cauchon en est le secrétaire d'État.

L'agence a son siège social à Montréal et dispose d'un réseau de quatorze bureaux d'affaires répartis dans les différentes régions du Québec ainsi qu'un bureau de liaison avec l'appareil gouvernemental, situé à Hull.

Le sous-ministre de Développement économique Canada rend compte au ministre et au secrétaire d'État. Le sous-ministre est responsable de la « *Promotion du développement économique des régions du Québec* », l'unique secteur d'activité de l'agence [budget : 355,7 millions de dollars; nombre d'employés : 306 équivalents temps plein (ETP)].

La structure de l'agence est reflétée dans l'organigramme qui suit :



2.3 Objectif

Promouvoir le développement économique des régions du Québec à faibles revenus et à croissance économique lente ou n'ayant pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs; mettre l'accent sur le développement économique à long terme et sur la création d'emplois et de revenus durables; concentrer les efforts sur les petites et les moyennes entreprises et sur la valorisation de l'entrepreneuriat.

2.4 Contexte de planification

2.4.1 Les priorités du gouvernement du Canada

Développement économique Canada rajuste régulièrement ses orientations et ses modes de fonctionnement de façon à participer le mieux possible à la réalisation de grandes priorités nationales.

Par l'essence même de son mandat, l'agence donne suite à l'engagement du gouvernement du Canada de promouvoir l'égalité des chances de tous les Canadiens et toutes les Canadiennes dans la recherche de leur bien-être et, de favoriser le développement économique des régions. À ce chapitre, le gouvernement du Canada porte une attention particulière aux collectivités en milieu rural et à l'intégration des jeunes, des autochtones et d'autres groupes cibles, dans le respect des grands principes de cohésion sociale de la société canadienne.

L'agence contribue à la réalisation des grandes visées du gouvernement du Canada concernant l'avenir de l'économie du pays : la croissance économique, la création d'emplois, la réalisation du plein potentiel canadien, tant sur le plan des exportations que des investissements, l'essor de l'innovation et de la connaissance, la croissance des PME, le positionnement du Canada à titre du pays le plus branché, et l'intégration du développement durable à notre façon de faire des affaires.

Le gouvernement du Canada s'est fixé comme objectif d'offrir des services de la plus haute qualité aux Canadiens et Canadiennes. L'agence adhère aux quatre grands principes énoncés dans le cadre de gestion du gouvernement du Canada, qui se résument ainsi : mettre les citoyens au cœur des préoccupations gouvernementales; obéir à des valeurs démocratiques, éthiques et professionnelles optimales; axer la gestion sur l'atteinte de résultats et les communiquer de façon simple et compréhensible; ainsi que veiller à faire des dépenses judicieuses étant donné la rareté des fonds publics.

2.4.2 Contexte économique au Québec

Ouverte sur l'extérieur et diversifiée, l'économie du Québec traverse présentement une période de transition vers une nouvelle ère économique caractérisée par la

L'économie du Québec s'oriente de plus en plus vers la haute technologie et l'économie du savoir ce qui devrait limiter l'impact négatif d'un ralentissement potentiel de l'économie américaine.

globalisation des marchés, alors que les connaissances et les compétences deviennent les principaux facteurs de compétitivité. L'économie du Québec s'oriente de plus en plus vers la haute technologie et l'économie du savoir. Ce virage lui a permis, entre autres, de connaître une croissance vigoureuse depuis 1997, ce qui contraste nettement avec la période précédente (1990-1997). Pour l'année 1999, le Québec s'est particulièrement illustré avec un taux de croissance de 4,7 %, une performance supérieure à celle enregistrée au Canada hors Québec (3,6 %) et aux États-Unis (4,2 %). Selon les estimations préliminaires, cette forte croissance s'est maintenue en l'an 2000 avec un taux de croissance de 4,3 %. La croissance de l'emploi et des investissements privés de même que des politiques budgétaires expansionnistes ont permis de soutenir la demande intérieure de biens et de services. Les exportations québécoises ont profité de la croissance soutenue nord-américaine, particulièrement pour les produits à forte valeur ajoutée tels les équipements aéronautiques, informatiques et de télécommunications. Ce type d'exportation surclasse maintenant les ressources naturelles comptant pour 25 % des exportations totales en 1999. Cette diversification accrue de l'économie du Québec devrait lui permettre de composer avec un ralentissement appréhendé de l'économie américaine pour l'année 2001. Cependant, les régions éloignées, dépendantes dans une large mesure des ressources naturelles, pourraient être touchées plus sérieusement par une baisse de la demande pour leurs produits.

L'insertion soutenue de l'économie du Québec dans les secteurs reliés au savoir au cours de la dernière décennie a conduit à la diversification de sa structure industrielle. Par contre, les secteurs traditionnels occupent encore une place importante au Québec. Dans l'ensemble, les PME des secteurs traditionnels ont certaines difficultés à suivre l'évolution des technologies et des marchés. De longues périodes d'insuffisance des investissements du secteur privé et un faible taux d'adoption de technologies de pointe des entreprises québécoises ont eu des conséquences au plan de la productivité, de la croissance économique et de l'emploi. Plus récemment, on observe d'importants efforts déployés en matière d'investissements. Ainsi, malgré une performance relativement modeste au plan des immobilisations dans leur ensemble, les investissements dans les technologies de pointe occupent une proportion grandissante des investissements totaux. Au plan des dépenses de recherche et développement (R-D), l'économie québécoise a connu une forte hausse au cours des dernières années. Le nombre d'entreprises actives en R-D a plus que doublé en une décennie. Le Québec occupe depuis plus de dix ans le premier rang parmi les provinces canadiennes pour son ratio R-D/PIB qui s'élevait à 2,1 % en 1998, mais accuse un retard de plus d'un demi point de pourcentage par rapport à celui observé pour la Suède, le Japon, la Suisse, les États-Unis et l'Allemagne.

La proportion de la population qui occupe un emploi n'a jamais été aussi élevée au Québec malgré un retard persistant par rapport à la moyenne nationale. Plus de secteurs ont participé à la création d'emploi qu'en aucun autre temps depuis la forte expansion de la fin des années 1980. Depuis 1997, les gens moins scolarisés ont commencé à bénéficier de cette croissance de l'emploi, contrairement à la période 1990-1997 où seules les personnes titulaires d'un diplôme de niveau collégial ou universitaire décrochaient les nouveaux emplois. On note également un accroissement de l'emploi à temps plein et la majorité des régions du Québec ont bénéficié d'une

amélioration de leur marché de l'emploi. Toutefois, malgré ces progrès, le rattrapage par rapport à la moyenne nationale demeure modeste puisque les autres provinces canadiennes dans leur ensemble ont aussi connu une croissance continue des emplois.

La transition vers une économie du savoir constitue un enjeu prioritaire que le Québec doit continuer à relever pour assurer son développement. Ce défi se traduit différemment selon les régions.

Les régions éloignées

Les régions éloignées dépendent davantage de l'exploitation des ressources naturelles. Elles sont ainsi directement affectées par les cycles économiques et davantage soumises aux aléas de la conjoncture internationale. Une fraction importante des régions en cause risque d'être exclue de la dynamique de développement qui assure présentement la restructuration des économies canadienne et québécoise.

Les économies qui s'appuient davantage sur l'exploitation des ressources naturelles sont plus vulnérables face aux cycles économiques et aux aléas de la conjoncture internationale.

Certaines régions éloignées connaissent présentement des difficultés importantes dues à une conjoncture défavorable dans de nombreux secteurs de ressources et semblent peu en mesure de tirer un bénéfice substantiel de l'émergence des nouveaux secteurs incluant ceux reliés aux nouvelles technologies de l'information.

Les régions rurales éloignées des grands centres sont vastes, peu peuplées et la croissance démographique y demeure faible. On y note depuis de nombreuses années une migration continue des jeunes vers les centres urbains. Cette migration porte particulièrement à conséquences pour les jeunes travailleurs dont les compétences sont recherchées dans les régions à plus forte croissance. Conséquemment, les régions font face à deux niveaux de difficulté. Dans un premier temps, la perte de relève décourage l'implantation de nouvelles entreprises qui font appel aux nouvelles compétences. Dans un deuxième temps, le phénomène du vieillissement de la population pose déjà dans plusieurs communautés d'importants défis relatifs au maintien des services. Par contre, certaines municipalités rurales, situées dans la périphérie de grands centres urbains, ont bénéficié d'une croissance démographique soutenue au cours de la dernière décennie.

Les régions métropolitaines

Montréal

Le Grand Montréal, qui compte 46 % de la population et pour 55 % du PIB du Québec, améliore sa performance économique depuis quelques années. La région se taille de plus en plus une place enviable dans de nombreux secteurs de pointe tels que l'aérospatial, les télécommunications, les produits pharmaceutiques, les technologies de l'information, la biotechnologie et les industries de la santé. Avec plus de 2 200 établissements actifs en R-D et ses nombreuses institutions publiques de recherche et d'enseignement supérieur, Montréal est la plaque tournante en R-D au Québec. Les avantages compétitifs dont la région s'est dotée au cours des dernières décennies font en sorte qu'elle excelle maintenant dans la fabrication et l'assemblage de produits de haute technologie, tout en développant ses capacités dans les services de savoir hautement spécialisé. Avec plus de 70 sièges d'organismes internationaux, Montréal s'inscrit de plus en plus comme une métropole internationale. Relativement récente, cette bonne performance de l'économie de Montréal ne doit toutefois pas faire oublier le chemin qui reste à parcourir. Pour un ensemble d'indicateurs clés comme le taux d'emploi, le taux de chômage et le revenu par habitant, Montréal accuse un retard comparé aux 24 principales métropoles nord-américaines (le taux de chômage en 2000 de 7,7 % demeure plus élevé que les taux de Toronto et Vancouver, 5,5 % et 5,9 % respectivement, et reste supérieur à la moyenne canadienne de 6,8 %). Afin de préserver les acquis et poursuivre la restructuration amorcée, la région devra continuer à développer ses créneaux de haute technologie et raffermir son rayonnement international afin de soutenir avec succès la compétition des autres métropoles nord-américaines.

Les avantages compétitifs dont la région s'est dotée au cours des dernières décennies font en sorte qu'elle excelle maintenant dans la fabrication et l'assemblage de produits de haute technologie, tout en développant ses capacités au plan des services de savoir hautement spécialisé.

Les régions métropolitaines de Québec et de Hull

À la faveur de leur rôle administratif et de leurs institutions d'enseignement supérieur et de leurs centres de recherche, la région métropolitaine de Québec et la partie québécoise de la région de la Capitale nationale d'Ottawa-Hull, dans une moindre mesure, s'inscrivent graduellement dans certains créneaux de la nouvelle économie.

Un nombre important d'entreprises et d'institutions du savoir ont vu le jour ces dernières années dans les régions métropolitaines de Québec et de Hull.

Un nombre important d'entreprises et d'institutions du savoir ont vu le jour ces dernières années dans la région de Québec, comme le Centre national des nouvelles

technologies de Québec, l'Institut national d'optique, les sièges administratifs des réseaux de centres d'excellence en photonique et en géomatique à l'Université Laval. La région a également connu une importante croissance du nombre d'entreprises dans le secteur biomédical. Le secteur tertiaire prédomine largement avec la présence de l'administration publique et l'importance du tourisme. La région de Québec constitue la deuxième destination touristique en importance de la province après Montréal.

Ottawa-Hull constitue la quatrième agglomération en importance au pays et devrait connaître une croissance démographique surpassant celle de l'ensemble du Québec au cours des 15 prochaines années. Elle conservera une population plus jeune que la moyenne québécoise. Une quarantaine d'entreprises reliées aux technologies de l'information regroupent plus de 2 600 emplois du côté québécois, ce qui demeure en deçà du niveau ontarien qui dépassera les 70 000 emplois en 2001. Toutefois, des avantages fiscaux attrayants, la disponibilité de capital de risque, les coûts immobiliers avantageux et le réseau de soutien et de maillage qui se développe font en sorte que la région de l'Outaouais, tout au moins dans sa partie urbaine, est mieux placée que jamais pour accentuer sa diversification vers la nouvelle économie, notamment en géomatique, en infographie et en gestion de bases de données.

L'Outaouais est mieux placée que jamais pour accentuer sa diversification vers la nouvelle économie, notamment en géomatique, en infographie et en gestion de bases de données.

Les agglomérations intermédiaires

Les régions métropolitaines de Sherbrooke, de Trois-Rivières, de Chicoutimi-Jonquière, et les agglomérations de Rimouski et de Rouyn-Noranda capitalisent, elles aussi, de plus en plus sur leurs centres universitaires pour participer à

Les agglomérations intermédiaires capitalisent de plus en plus sur leurs centres universitaires pour participer à l'économie du savoir.

l'économie du savoir. Elles développent leur expertise dans des domaines où le savoir-faire scientifique et technique de leurs ressources humaines leur confère un avantage. Bien qu'une grande partie des industries de la nouvelle économie soient concentrées dans la grande région montréalaise, à Québec et à Ottawa-Hull, divers créneaux particulièrement dynamiques se sont développés dans les agglomérations intermédiaires, notamment dans le secteur du transport terrestre et dans les produits métalliques.

Par contre, la situation économique de ces agglomérations demeure préoccupante. En effet, certaines d'entre elles ont enregistré un taux de création d'emplois plus faible que les zones de moins de 100 000 habitants et ont affiché en l'an 2000 les plus hauts taux de chômage parmi les 25 régions métropolitaines au pays. De plus, la base

industrielle de plusieurs de ces centres urbains demeure concentrée dans les secteurs plus traditionnels affichant une faible intensité technologique.

2.5 Plan de dépenses

Dépenses prévues (en milliers de dollars)	Prévisions de dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Dépense budgétaire du Budget principal des dépenses (brut) ¹	263 130	355 738	350 981	344 109
Dépense non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	--	--	--	--
Moins : Recettes disponibles	--	--	--	--
Total du Budget principal des dépenses	263 130	355 738	350 981	344 109
Rajustements ^{2,3}	(29 830)	(10 655)	(12 000)	(11 000)
Dépenses prévues nettes	233 300	345 083	338 981	333 109
Moins : Recettes non disponibles ⁴	(52 500)	(49 500)	(49 500)	(49 000)
Plus : Coût des services reçus sans frais	3 188	3 772	3 777	3 777
Coût net du programme	183 988	299 355	293 258	287 886
Équivalents temps plein (ETP)	302	306	306	305

¹ Par rapport à 2000-2001, l'augmentation prévue au poste « Dépense budgétaire du Budget principal des dépenses (brut) » au cours des trois prochaines années est principalement attribuable au nouveau Programme d'infrastructures, dont la mise en œuvre est confiée à Développement économique Canada à titre de mandat spécial.

En considérant uniquement la programmation de base de l'agence [IDÉE-PME, Initiatives régionales stratégiques (IRS), le Programme canadien d'appui à l'économie gaspésienne et le Programme de développement des collectivités (PDC)], les crédits budgétaires alloués à Développement économique Canada au poste « Subventions et contributions » évoluent comme suit : 148,6 millions de dollars initialement autorisés pour 2000-2001 (soit 126,2 millions de dollars suite aux ajustements relatés à la note ² ci-bas); 168,7 millions de dollars en 2001-2002; 162,8 millions de dollars en 2002-2003; et 162,7 millions de dollars en 2003-2004.

² Les rajustements de 2000-2001 tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis le dépôt du Budget incluant les nouvelles initiatives. Ils proviennent également des reports de fonds aux années subséquentes, aux transferts de fonds à d'autres ministères pour le financement conjoint d'initiatives et de la prévision à la baisse quant aux pertes subies en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*.

³ Les rajustements des trois prochaines années reflètent des transferts de fonds à d'autres ministères pour le financement conjoint d'initiatives.

⁴ Les recettes non disponibles sont composées essentiellement de frais de service sur des garanties de prêts, et du recouvrement de dépenses d'exercices financiers précédents. Le détail des recettes non disponibles est présenté au tableau 5.3 à la section V.

⁵ Ce montant reflète les estimations les plus justes du total des dépenses prévues nettes à la fin de l'exercice courant.

Section III
Plans, résultats, activités et
ressources de l'agence

3.1 Renseignements détaillés sur le secteur d'activité de l'agence S
PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS DU QUÉBEC

3.1.1 Objectif

Contribuer à l'accroissement et à la réalisation du potentiel de développement économique des régions du Québec.

3.1.2 Description

Le principal élément du secteur d'activité consiste en :

- LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE ET DE LA PROGRAMMATION de Développement économique Canada pour promouvoir le développement économique des régions du Québec. En effet, l'agence conçoit des initiatives et des plans d'action, offre des services de renseignement, de l'aide technique et financière à une clientèle formée de petites et moyennes entreprises (PME) et d'autres acteurs locaux et régionaux du développement économique.

Le secteur d'activité comporte également les éléments suivants :

- LA PARTICIPATION À LA MISE EN ŒUVRE DE PRIORITÉS NATIONALES de développement économique, notamment en tant que membre du portefeuille de l'Industrie, afin d'en maximiser les bénéfices dans chaque région du Québec.
- LA CONCERTATION D'INTERVENTIONS FÉDÉRALES, soit :
 - S Contribuer à une gestion intégrée des enjeux de développement économique au Québec qui interpellent le gouvernement du Canada
 - Concevoir et réaliser des stratégies et des plans d'action multisectoriels fédéraux pour le développement économique des régions du Québec.
 - Concevoir des mesures d'ajustement économique pour moduler régionalement l'application de certaines politiques nationales.
- L'ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS DE COLLABORATION avec d'autres intervenants socio-économiques publics et privés, notamment les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), pour mieux servir les régions et les PME québécoises.

Développement économique Canada

- ❑ DES REPRÉSENTATIONS AU SEIN DE L'APPAREIL GOUVERNEMENTAL CANADIEN, afin d'optimiser l'impact des politiques et des programmes nationaux sur le développement de l'économie des régions québécoises.
- ❑ LA PROMOTION DES PROGRAMMES ET DES SERVICES FÉDÉRAUX destinés aux PME et aux intervenants du développement économique.
- ❑ LE DÉVELOPPEMENT DE CONNAISSANCES ET LA DIFFUSION D'INFORMATION, soit :
 - Développer les connaissances et diffuser des informations sur les enjeux du développement économique des régions et des PME.
 - Informer la population des régions du Québec, plus particulièrement les entreprises et les intervenants, sur les politiques, les stratégies et les initiatives du gouvernement du Canada qui ont un impact sur le développement économique des régions.
- ❑ LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE MANDATS SPÉCIAUX DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE CRÉATION D'EMPLOIS AU QUÉBEC pour répondre, au nom du gouvernement du Canada, à des enjeux spécifiques, souvent ponctuels, de nature économique.

3.1.3 Enjeux de développement

Développement économique Canada concentre ses interventions sur quatre grands enjeux de développement économique qui constituent, pour les PME et les régions du Québec, autant d'occasions de développement à saisir et de défis à relever :

Le premier enjeu, *la mutation de l'environnement économique mondial*, exige que les régions et les entreprises du Québec s'inscrivent avec dynamisme dans le nouvel environnement économique en émergence. Il s'agit d'apprendre à maîtriser les nouveaux facteurs de compétitivité introduits par l'avènement de l'économie du savoir; de répondre à la nécessité d'innover sans cesse et toujours plus rapidement; de participer à des réseaux de partenaires permettant de faire face à la complexification de la technologie et des marchés; et de saisir les nouvelles occasions d'affaires résultant de la mondialisation des marchés et de la croissance rapide de la demande pour certaines catégories de produits et services à l'échelle planétaire.

Le deuxième enjeu consiste à accroître *la participation des intervenants du milieu au développement de leur économie*, ce qui s'avère une condition de succès incontournable. Cet enjeu requiert la prise en main du développement par les intervenants locaux et régionaux composant le milieu; la préparation d'une relève au développement économique des régions; et une plus grande participation au monde des affaires de certains groupes de citoyens.

Le développement des zones économiques perturbées, le troisième enjeu, concerne la participation des régions éloignées des grands centres urbains à l'essor de la nouvelle économie. À l'heure actuelle, ce type d'économie se développe principalement en milieu urbain; les économies régionales périphériques profitent plus lentement du développement des nouveaux secteurs industriels, moteurs de développement économique. Plusieurs régions du Québec traditionnellement axées sur l'exploitation des ressources naturelles vivent des transitions économiques difficiles, liées non seulement au problème de pérennité des ressources, mais aussi et surtout au passage à une économie du savoir.

Le quatrième enjeu, **le développement durable**, veut concilier le développement économique local et régional et le respect de l'environnement. Les entreprises devront continuer de s'adapter aux nouvelles exigences environnementales. Pour leur part, les entreprises du secteur des technologies et des services environnementaux verront apparaître de nouvelles occasions d'affaires à saisir. Quant aux collectivités, leurs stratégies de développement économique devront intégrer les aspects environnementaux.

3.1.4 Cibles stratégiques

Pour agir sur ces enjeux, l'agence intervient sur sept cibles stratégiques regroupées en deux grands domaines d'intervention, soit :

- le **Développement des entreprises**, qui vise :
 - S l'information et la sensibilisation des entreprises;
 - l'établissement d'entreprises stratégiques;
 - l'accroissement de la compétitivité des PME visant l'expansion sur les marchés extérieurs;
 - le développement des petites entreprises de rayonnement local et régional.

- l'**Amélioration de l'environnement de développement économique des régions**, qui vise :
 - S l'accroissement de la capacité du milieu de dynamiser le développement de son économie;
 - S la mise en valeur économique des atouts régionaux;
 - S le développement et le renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le « savoir ».

Les deux grands domaines d'intervention structurent la planification des activités de l'agence, comme en témoigne la présentation des principaux engagements en matière de résultats présentés dans la section 3.2.

3.1.5 Priorités de l'agence

Développement économique Canada mise sur une approche équilibrée qui fera en sorte que, sur un horizon de trois ans (2001-2002 / 2003-2004), 50 % de ses nouveaux engagements financiers seront consacrés au *Développement des entreprises*; l'autre 50 % des nouveaux engagements serviront à favoriser *l'Amélioration de l'environnement de développement économique des régions*.

Pour tendre à l'équilibre visé, Développement économique Canada devra intensifier ses initiatives pour améliorer l'environnement de développement économique des régions. L'agence accroîtra conséquemment ses activités soutenant les intervenants locaux et régionaux du développement économique dans leur démarche pour anticiper et bien évaluer les enjeux stratégiques émergents, pour se mobiliser et se concerter afin d'y faire face, et pour se donner les moyens d'agir sur les nouvelles conditions de développement économique. Avec des partenaires locaux et régionaux, et souvent de concert avec d'autres ministères et organismes du gouvernement du Canada, l'agence accroîtra son appui technique et financier à la conception et à la réalisation de projets structurants qui présentent des effets d'entraînement bénéfiques sur le développement des économies régionales, qui mettent en valeur des atouts de développement particuliers aux régions ou qui développent et renforcent les infrastructures régionales du savoir et leurs réseaux.

En matière d'aide au développement des entreprises, Développement économique Canada incitera davantage les PME québécoises à accroître leur compétitivité en recourant aux nouvelles pratiques d'affaires, à l'adoption de nouvelles technologies de production et au développement du commerce électronique notamment. L'agence visera à susciter davantage l'essor des entreprises technologiques qui démarrent et prennent de l'expansion.

L'agence associera davantage les ministères et organismes fédéraux à la conception d'initiatives stratégiques pour le développement économique des régions au Québec. Afin de permettre à ses bureaux d'affaires de se consacrer davantage à des activités de concertation et de mobilisation des intervenants locaux et régionaux du développement économique, l'agence poursuivra le développement de partenariats avec divers groupes intermédiaires, en tenant compte du contexte des fusions municipales.

Développement économique Canada veillera prioritairement à ce que son nouveau programme d'appui à la relance de l'économie gaspésienne maintienne son rythme de croisière atteint peu de temps après son lancement. Cette région est confrontée à une situation particulièrement difficile en raison de la fermeture de grandes entreprises qui est venue s'ajouter à la rareté du poisson de fond dans les zones de pêche de l'Atlantique.

Développement économique Canada poursuivra le développement de son site Internet, en conformité avec les orientations de l'initiative *Gouvernement en direct*. L'agence veillera d'autre part à maintenir le taux de satisfaction élevé de sa clientèle. Enfin, elle poursuivra prioritairement l'implantation de la mesure continue du rendement, afin de renforcer la gestion axée sur les résultats; elle ajustera son cadre de mesure pour qu'il reflète adéquatement ses nouvelles orientations stratégiques. La mise en place d'un nouveau système informatisé de gestion des programmes favorisera la disponibilité de l'information requise pour mesurer, évaluer et rendre compte des principaux résultats escomptés.

3.1.6 Programmation de Développement économique Canada

L'agence dispose de divers programmes et services pour intervenir sur les cibles stratégiques retenues et travailler ainsi à la réalisation de sa stratégie et de ses priorités.

□ Programmes d'aide financière de l'agence

L'agence offre une aide financière en utilisant les programmes suivants :

IDÉE-PME : ce programme est destiné à une clientèle constituée de PME québécoises et d'organismes qui les soutiennent, **IDÉE-PME** appuie financièrement la réalisation de projets de petites et moyennes entreprises dans les axes d'intervention suivants :

- R **I**nnovation, recherche et développement;
- R **D**éveloppement des marchés;
- R **E**xportation;
- R **E**ntrepreneurship et développement du climat des affaires.

INITIATIVES RÉGIONALES STRATÉGIQUES (IRS) : ce programme consiste à élaborer et mettre en œuvre des stratégies et des plans d'action pour favoriser l'éclosion d'un environnement socio-économique propice au renforcement des atouts et des avantages compétitifs des régions québécoises. Le programme IRS permet d'appuyer des initiatives majeures susceptibles d'avoir un impact structurant sur l'économie régionale.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS (PDC) : ce programme national appuie des collectivités dans toutes les régions du pays pour les aider à prendre en main le développement économique de leur milieu local. Au Québec, le PDC soutient financièrement 54 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), appuie également des Corporations de développement économique communautaire (CDEC) ainsi que des Centres d'aide aux entreprises (CAE).

FONDS SPÉCIAL DE DÉVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION ÉCONOMIQUE DES COMMUNAUTÉS DE PÊCHE DU QUÉBEC (QUÉBEC CÔTIER) : ce fonds vise la mise en place de mesures pour soutenir le développement économique et communautaire des

collectivités touchées par la restructuration de l'industrie des pêches sur la Côte-Nord, en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine et dans les collectivités de pêche limitrophes.

PROGRAMME CANADIEN D'APPUI À L'ÉCONOMIE GASPÉSIENNE : ce programme est une mesure spéciale qui vise à améliorer la situation économique de la région gaspésienne. Il est complémentaire aux activités régulières de Développement économique Canada et donne priorité aux éléments suivants :

- S la mise en valeur des infrastructures fédérales;
- S le développement des moyennes entreprises;
- S les jeunes;
- S l'habilitation du milieu;
- S les initiatives émergentes.

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES : Développement économique Canada agit à titre de ministère fédéral responsable de la mise en œuvre du Programme d'infrastructures Canada-Québec. Ce programme a pour objectif d'améliorer les infrastructures municipales, urbaines et rurales au Québec ainsi que la qualité de vie de ses citoyens, par le biais d'investissements visant à augmenter la qualité de l'environnement, à soutenir la croissance économique à long terme et à améliorer les infrastructures collectives.

LOI SUR LE FINANCEMENT DES PETITES ENTREPRISES DU CANADA (LFPEC) : le programme de financement des petites entreprises du Canada vise à encourager les établissements prêteurs participants à rendre davantage accessibles les prêts pour la mise sur pied, l'expansion, la modernisation et l'amélioration des petites entreprises. L'application de cette loi relève du ministère de l'Industrie, y compris toutes les modalités administratives. Toutefois, les coûts de ce programme au Québec sont comptabilisés au compte de l'agence. Cette loi a remplacé, en 1998, la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* (LPPE).

Autres services offerts par l'agence et ses partenaires

La diffusion d'information de nature générale ou stratégique (occasions d'affaires sur les marchés extérieurs, nouvelles pratiques d'affaires, enjeux émergents, veille stratégique, etc.) destinée aux PME et aux organismes qui les soutiennent, par le biais d'activités directes de l'agence ou par son réseau de partenaires, constitue un élément important de la stratégie de l'agence visant le développement des entreprises.

L'agence est également très active en matière d'activités d'animation économique au sein des collectivités du Québec. Elle vise ainsi à informer et sensibiliser les intervenants de développement économique aux nouveaux facteurs de développement émergents, tout en cherchant à les mobiliser et à créer des partenariats pour susciter la réalisation d'initiatives générant des retombées importantes pour les régions concernées.

Enfin, le volet de représentation au sein du gouvernement du Canada et de consultation du public sur les enjeux locaux et régionaux en matière de développement économique constitue un autre domaine d'activités de l'agence.

Les priorités émergentes de Développement économique Canada l'amèneront progressivement à mettre davantage l'accent sur la prestation de tels services. L'agence accentuera également le recours aux groupes intermédiaires pour l'appuyer dans la prestation des services à sa clientèle d'affaires.

3.2 Tableau des principaux engagements en matière de résultats pour les trois prochaines années (2001-2004)

Développement économique Canada cible deux grands domaines d'intervention, soit le *Développement des entreprises* et l'*Amélioration de l'environnement de développement économique des régions* en vertu desquels sont identifiés les principaux engagements, les principaux résultats escomptés et les activités connexes clés.

1. DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Ressources : 185 millions de dollars sur trois ans

Principaux engagements en matière de résultats	Résultats escomptés 2001-2004	Activités connexes
<p>1.1 Information et sensibilisation générales</p> <p>Favoriser l'accès des entreprises aux informations susceptibles d'éclairer leurs décisions d'affaires</p>	Réponse à 750 000 demandes d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier de l'agence aux Centres de services aux entreprises du Canada (Info-entrepreneurs, Ressources Entreprises et Chambres de commerce du Québec) • Diffusion d'information dans le cadre de Conférences Foires-info • Prestation de renseignements sur les programmes d'aide, d'info-conseils et d'informations stratégiques par les bureaux d'affaires de l'agence
<p>1.2 Établissement d'entreprises stratégiques</p> <p>Appuyer l'établissement d'entreprises dans des activités économiques jugées stratégiques pour le développement d'une région</p>	300 entrepreneurs aidés dans leur projet de prédémarrage ou de démarrage de nouvelles PME	<p>Soutien financier</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux coûts de fonctionnement d'incubateurs d'entreprises technologiques • à l'implantation d'entreprises innovantes par le biais de Fonds d'aide au développement de PME

Principaux engagements en matière de résultats	Résultats escomptés 2001-2004	Activités connexes
<p>1.3 Compétitivité</p> <p>1.3.1 Nouvelles pratiques d'affaires</p> <p>Accroître le nombre d'entreprises mettant à profit les nouvelles pratiques d'affaires pour maintenir et renforcer leur compétitivité</p>	<p>70 PME sensibilisées et encadrées dans leur gestion du développement durable et de l'environnement</p>	<p>Soutien financier accordé aux activités d'Enviroclub de concert avec Environnement Canada et le Conseil national de recherche du Canada (CNRC)</p>
<p>1.3.2 Innovation de procédés, équipements et produits</p> <p>Accroître la capacité des entreprises d'adapter et de tester un produit, un service ou un procédé de production nouveau ou amélioré</p>	<p>1 700 PME sensibilisées à l'innovation technologique et à la productivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier accordé à la tenue d'ateliers et de tournées d'information par le biais de Foires-info et d'autres activités de partenaires de l'agence • Partenariats avec plusieurs groupes intermédiaires • Organisation de séminaires en partenariat avec certains ministères fédéraux
	<p>1 200 PME visitées par un ingénieur pour évaluer leurs capacités technologiques</p>	<p>Soutien financier accordé au programme Opération PME de l'Ordre des ingénieurs du Québec</p>
	<p>60 PME technologiques et axées sur le savoir ayant accès à du financement conventionnel</p>	<p>Partenariat avec des institutions financières pour favoriser les prêts à des entreprises technologiques</p>
	<p>Réalisation de 125 diagnostics pour améliorer la productivité</p>	<p>Soutien financier à la PME pour obtenir l'expertise requise</p>
	<p>300 projets de développement de produits ou de procédés et d'amélioration de la productivité</p>	<p>Soutien financier à divers types de projets</p>

Principaux engagements en matière de résultats	Résultats escomptés 2001-2004	Activités connexes
<p>1.3.3 Commercialisation</p> <p>Accroître prioritairement la capacité des entreprises à commercialiser leurs produits sur les marchés internationaux</p>	<p>5 000 PME sensibilisées au développement des marchés internationaux ou au commerce électronique</p>	<p>Soutien financier</p> <ul style="list-style-type: none"> • au World Trade Centre et aux organismes régionaux de promotion des exportations (ORPEX) • aux initiatives de l'Institut de commerce électronique et de Technologies Polydev inc. • à des activités de développement de partenaires du milieu touristique
	<p>900 projets reliés à l'exportation réalisés par des PME</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers de préparation à l'exportation (NEXPRO) • Service de renseignements sur les marchés étrangers et prestation de conseils en exportation en collaboration avec les organismes régionaux de promotion des exportations (ORPEX) • Appui financier au service d'encadrement pour des missions commerciales effectuées par de nouveaux exportateurs (NEEF) • Appui financier de l'agence à des stratégies de commercialisation
<p>1.4 Développement des petites entreprises</p> <p>Favoriser l'essor de petites entreprises locales et régionales</p>	<p>1 500 démarrages, expansions ou refinancements de petites entreprises</p>	<p>Soutien financier en vertu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du Programme de développement des collectivités (PDC) par l'entremise des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), des Corporations de développement économique et communautaire (CDEC) et des Centres d'aide aux entreprises (CAE) • de l'Initiative <i>Entreprises rurales</i> dans les régions du Bas-St-Laurent, de l'Outaouais et de la Côte-Nord • du Fonds Québec côtier

2. AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS

Ressources: 190 millions de dollars sur trois ans

Principaux engagements en matière de résultats	Résultats escomptés 2001-2004	Activités connexes
2.1 Capacité du milieu de dynamiser le développement de son économie Accroître la capacité des intervenants locaux et régionaux de susciter l'émergence de projets visant à créer ou renforcer les avantages compétitifs distinctifs d'une région	3 000 acteurs du développement économique informés et mobilisés pour dynamiser le développement des régions	Soutien financier à des organismes intermédiaires
	3 000 jeunes étudiants sensibilisés à une carrière dans le monde des affaires	<ul style="list-style-type: none"> Soutien aux activités de l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants, du Concours québécois en entrepreneurship et de la Fondation de l'entrepreneurship Partenariat avec des institutions d'enseignement pour promouvoir l'esprit d'entrepreneurship
230 000 téléspectateurs sensibilisés aux enjeux du développement économique régional	Soutien financier à la Chaire McLean-Hunter de l'École des HEC pour la diffusion de la série télévisée Circuit PME	
	Événements et activités d'envergure commercialisés internationalement	Appui financier à la commercialisation internationale des festivals et des grands événements touristiques et aux stratégies de marketing international par des Associations touristiques régionales (ATR) et des regroupements d'ATR
	Intervenants régionaux informés du contexte économique et sensibilisés aux nouveaux enjeux de développement	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion des résultats de recherches réalisées par l'agence et ses partenaires Soutien technique et financier de l'agence à l'organisation de séminaires, de colloques et de forums publics

Principaux engagements en matière de résultats	Résultats escomptés 2001-2004	Activités connexes
Occasions fournies aux publics régionaux et locaux de communiquer aux ministres fédéraux leurs vues quant aux priorités de développement de leur collectivité et de leur région	Appui technique de l'agence à l'organisation des rencontres entre les acteurs locaux et régionaux du développement économique et des ministres du gouvernement du Canada	
2.2 Mise en valeur économique des atouts régionaux Appuyer la réalisation de projets visant à créer ou à renforcer des atouts susceptibles de générer un impact structurant sur l'économie d'une région	Investissements par divers acteurs du développement économique de 1,5 milliard de dollars dans le Quartier international de Montréal (QIM) de 2000 à 2004	Appui financier à la réalisation d'atouts régionaux dans différents créneaux
	Investissements par divers acteurs pour la réalisation de projets structurants	Soutien financier à des projets structurants dans les régions
	Accroissement de l'achalandage touristique des sites appuyés	Soutien financier à des équipements récréo-touristiques majeurs, en partenariat avec des intervenants du milieu et d'autres ministères et organismes du gouvernement du Canada
2.3 Développement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir Soutenir la réalisation de projets d'infrastructures et d'activités de transfert reliées au savoir	Mise sur pied et expansion de 10 institutions de recherche ou de transfert de technologie	Soutien financier aux différentes initiatives fédérales de mise en place ou de renforcement d'infrastructures reliées à l'économie du savoir
	10 mises en candidature pour la mise en place de centres de recherche ou de transfert technologique	Appui financier à la préparation de projets en vue de soumettre leur candidature aux différentes initiatives fédérales en matière d'innovation

3. Mandat spécial

Principaux engagements en matière de résultats	Résultats escomptés 2001-2004	Activités connexes
3. Mandat spécial Améliorer les infrastructures municipales, urbaines et rurales au Québec et la qualité de vie	<ul style="list-style-type: none">• Amélioration des infrastructures collectives• Mise en place des infrastructures du XXI^e siècle qui adoptent les meilleures technologies, de nouvelles approches et les meilleures pratiques	Entente Canada-Québec sur les infrastructures

Section IV Initiatives conjointes

4.1 Initiatives horizontales

Stratégie de développement durable (SDD), plan d'action 2000-2003

La deuxième SDD de l'agence a été déposée en février 2001. Son plan d'action couvre les années 2000-2003 et s'inscrit dans la continuité de la première SDD.

Principaux engagements	Résultats escomptés 2001-2003	Activités connexes
<p>Permettre à l'industrie environnementale de faire face à la compétition mondiale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réseautage et concertation • Développement de produits et de services innovateurs reliés à l'environnement et au développement durable • Soutien à la commercialisation des produits et des services de l'industrie environnementale 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation d'environ 100 entreprises de l'industrie de l'environnement pour dégager un portrait des enjeux, des défis et des facteurs de développement de l'industrie et des stratégies et plans d'action <i>concertés</i> • Soutien financier de cinq projets d'études, de trois plateformes technologiques et de dix projets d'expérimentation de produits ou procédés écoefficaces • Soutien de 20 projets de développement et commercialisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un comité de concertation visant à susciter et favoriser la participation des principaux intervenants du milieu, des représentants de l'industrie environnementale • Consultation auprès de l'industrie, diffusion des résultats de cette consultation • Soutien financier aux études, à l'expérimentation de produits ou procédés écoefficaces, à la réalisation ou démarrage de plateformes technologiques, et aux salons tels que Americana, Polutech, Globe, Salon des technologies environnementales, etc. • Maintien de l'accessibilité à des compétences scientifiques et techniques par le biais du Réseau canadien des technologies et de l'entente avec Environnement Canada

Principaux engagements	Résultats escomptés 2001-2003	Activités connexes
<p>Amener des PME à adopter des pratiques de saine gestion environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de la performance environnementale des PME 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation de 70 PME à des Enviroclubs • Soutien à des projets de mise en place de systèmes de gestion environnementale • Réalisation et diffusion d'une analyse des besoins des PME dans ce domaine 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation, habilitation des PME à la mise en place de pratiques de saine gestion environnementale grâce aux Enviroclubs • Réalisation de projets d'accompagnement pour la mise en place de systèmes de gestion environnementale • Maillage avec les autres ministères à caractère sectoriel pour une meilleure compréhension de la problématique et des besoins des entreprises
<p>Poursuivre les efforts d'écologisation interne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des mesures de recyclage et réduction de la production de rejets 	<ul style="list-style-type: none"> • Étendre le programme de recyclage multiproduits dans tous les bureaux d'affaires de l'agence • 22 % des véhicules de l'agence dotés de moteurs hybrides 	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire de la situation, début de négociations avec certains propriétaires des immeubles à bureau pour instaurer le programme de recyclage multiproduits. • Transmission de nos besoins à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour améliorer la performance fédérale en matière d'utilisation des ressources
<p>Assurer une vision partagée du développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> • à l'interne • avec les partenaires de l'agence 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation du personnel • Formation de la majorité des conseillers (au moins un représentant par bureaux d'affaires) en collaboration avec les partenaires de l'agence • Ententes avec les partenaires de l'agence 	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire et analyse des besoins • Élaboration d'une trousse d'information • Revue des ententes avec les partenaires • Participation au Colloque des fonctionnaires fédéraux sur l'écologisation et le développement durable • Diffusion des plans d'action concertés
<p>Mieux rendre compte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Information accessible à l'ensemble des employés • Reddition de comptes annuelle à la haute gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du système de transmission de l'information • Production systématique d'information simple et compréhensible

4.2 Initiatives collectives

Dans le contexte de mondialisation des enjeux sociaux et économiques, les organisations publiques sont plus que jamais conviées à travailler dans une approche concertée des partenaires et à relever des défis qui se rattachent aux mandats de plusieurs ministères et à plusieurs champs de responsabilité politique.

Voici quelques exemples d'initiatives collectives auxquelles l'agence participe :

Initiative collective	Principal engagement en matière de résultat	Liste des partenaires	Montant alloué par les partenaires	Résultats escomptés
Équipe rurale du Québec (ERQ)	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'action interministériel Cadre d'évaluation Plan de communication Table interministérielle dans quatre régions-pilotes 	18 ministères et agences	Programmation régulière des partenaires <ul style="list-style-type: none"> 6 ETP (dont 1,5 de DEC) 60 000 \$ (dont 20 000 \$ de DEC) 	Amélioration de la prestation des services mesurée en fonction d'indicateurs déterminés dans le cadre d'évaluation
Infrastructure technologique dans le secteur de l'aérospatiale	Développement d'un avantage compétitif fondé sur le savoir période 2000-2005	CNRC / DEC	DEC : 25 M\$ CNRC : 21,5 M\$	Implantation d'un Centre des technologies de fabrication de pointe en aérospatial à Montréal
Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation des sites (CEMRS)	Plateforme de recherche et de démonstration de technologies et méthodologies de gestion et de décontamination des sols urbains	DEC/Institut de recherche en biotechnologie du CNRC/EC Ministères provinciaux/ Ville de Montréal/ Secteur privé	Contribution fédérale : 4 M\$ Contribution provinciale : 3,5 M\$ Secteur privé : pour cinq ans 20 M\$	Développement de technologies et méthodologies visant la réhabilitation des sols contaminés

¹ Voir le cadre d'évaluation sur le site www.rural.ca

Initiative collective	Principal engagement en matière de résultat	Liste des partenaires	Montant alloué par les partenaires	Résultats escomptés
Enviroclubs	Sensibilisation, formation et soutien financier et technique pour la réalisation de projets de prévention de la pollution et de la gestion environnementale, pour la période 2000-2002	EC / FACC ² CNRC/ DEC/ organismes régionaux	EC : 3 ETP et 100 000 \$ FACC : 200 000 \$ CNRC : 90 000 \$ DEC : 180 000 \$ Privé : 75 000 \$	Adoption par 25 PME de pratiques de prévention de la pollution et de saine gestion environnementale
Subvention à l'administration portuaire de Québec	Mise en valeur économique d'un atout régional	TPSGC/ DEC	DEC : 10 M\$ TPSGC : 9,3 M\$	Réaménagement du terminal de croisière à Pointe-à-Carcy

² Fonds d'action aux changements climatiques

Section V
Renseignements financiers

Tableau 5.1 : Sommaire des paiements de transfert

Paiements de transfert en milliers de dollars	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
<i>Promotion du développement économique des régions du Québec</i>				
Subventions	8 300	10 300	4 850	2 030
Contributions ¹	187 820	297 447	296 905	294 373
Total des subventions et contributions	196 120	307 747	301 755	296 403

¹ L'augmentation des dépenses prévues des trois prochaines années par rapport à 2000-2001 est principalement attribuable à la mise en œuvre du nouveau Programme des infrastructures.

Tableau 5.2 : Renseignements sur le programme de paiements de transfert

<i>Promotion du développement économique des régions du Québec</i>	
Objectif	Contribuer à l'accroissement et à la réalisation du potentiel de développement économique des régions du Québec
Résultats prévus	<ul style="list-style-type: none"> • Accès amélioré des entreprises à des informations susceptibles d'éclairer leurs décisions d'affaires • Établissement et expansion d'entreprises dans des activités économiques jugées stratégiques pour le développement d'une région • Compétitivité de petites et moyennes entreprises (PME) maintenue et rehaussée, c'est-à-dire : <ul style="list-style-type: none"> – Nombre accru de PME maîtrisant les nouvelles pratiques d'affaires – Capacité accrue de PME d'adapter et de tester un produit, un service ou un procédé de production nouveau ou amélioré – Capacité accrue de PME à commercialiser leurs produits sur les marchés internationaux • Essor de petites entreprises locales et régionales • Capacité accrue des intervenants locaux et régionaux de susciter l'émergence de projets structurants créant ou renforçant les avantages compétitifs distinctifs d'une région • Atouts régionaux mis en valeur de façon à générer un impact structurant sur l'économie d'une région • Infrastructures du savoir développées dans les régions, activités accrues de transfert technologique dans les régions
Jalons	<p>Poursuite de l'implantation de la mesure continue du rendement de manière à renforcer la gestion axée sur les résultats</p> <p>Plan d'évaluation élaboré annuellement</p> <p>Formation des conseillers et des gestionnaires de l'agence sur la mesure du rendement et sur l'évaluation</p> <p>Mise au point, en 2000-2001, d'outils d'analyse et de production de rapports pour rendre compte des résultats obtenus</p> <p>Maintien de la certification ISO</p>

L'information sur les programmes et services de l'agence se retrouve dans la section 3.1.6 du document.

Tableau 5.3 : Source des recettes non disponibles

Recettes non disponibles en milliers de dollars	Prévisions des recettes 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004
<i>Promotion du développement économique des régions du Québec</i>				
Frais de service - garanties de prêts ¹	31 000	28 000	28 000	27 500
Recouvrement de dépenses d'exercices financiers précédents ²	20 500	20 500	20 500	20 500
Redressement des créditeurs à la fin de l'exercice	1 000	1 000	1 000	1 000
Total des recettes non disponibles	52 500	49 500	49 500	49 000

¹ Cette catégorie représente les frais payés par les prêteurs approuvés au titre de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* et du volet « Assurance-prêt » du *Programme Entreprises Atlantique*.

² Ces recouvrements sont liés principalement au remboursement des contributions remboursables accordées par l'agence.

Tableau 5.4 : Coût net du Programme pour l'année 2001-2002

Coût net du Programme pour l'année 2001-2002 en milliers de dollars	Promotion du développement économique des régions du Québec
Dépenses prévues nettes	345 083
<i>Plus : Services reçus sans frais</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	2 279
Cotisations aux régimes d'assurance des employés et coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT)	1 402
Traitements et coûts des services juridiques connexes fournis par le ministère de la Justice Canada	91
	<hr/>
	3 772
<i>Moins : Recettes disponibles</i>	

<i>Moins : Recettes non disponibles</i>	
	(49 500)
	<hr/>
Coût net du Programme en 2001-2002 (total des dépenses prévues)	299 355

Section VI
Autres renseignements

6.1 Carnet d'adresses

Abitibi-Témiscamingue

906, 5^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1B9
Tél. : (819) 825-5260 • 1 800 567-6451
Télé. : (819) 825-3245
Courriel : val-dor@dec-ced.gc.ca
Directeur : Léo Couture

Bas-Saint-Laurent

Édifice Trust Général du Canada
2, rue Saint-Germain Est, bureau 310
Rimouski (Québec) G5L 8T7
Tél. : (418) 722-3282 • 1 800 463-9073
Télé. : (418) 722-3285
Courriel : rimouski@dec-ced.gc.ca
Directeur : Pierre Roberge

Centre-du-Québec

Place du Centre
150, rue Marchand, bureau 502
Drummondville (Québec) J2C 4N1
Tél. : (819) 478-4664 • 1 800 567-1418
Télé. : (819) 478-4666
Courriel : drummondville@dec-ced.gc.ca
Directeur : Michel Patenaude

Côte-Nord

701, boul. Laure, bureau 202B
C. P. 698
Sept-Îles (Québec) G4R 4K9
Tél. (418) 968-3426 • 1 800 463-1707
Télé. : (418) 968-0806
Courriel : sept-iles@dec-ced.gc.ca
Directeur : Mario Riopel

Estrie

Place Andrew Paton
65, rue Belvédère Nord, bureau 240
Sherbrooke (Québec) J1H 4A7
Tél. : (819) 564-5904 • 1 800 567-6084
Télé. : (819) 564-5912
Courriel : sherbrooke@dec-ced.gc.ca
Directeur : Guillaume Donati

Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Place Jacques-Cartier
167-11, rue de la Reine, 2^e étage
Gaspé (Québec) G4X 2W6
Tél. : (418) 368-5870 • 1 866 368-0044
Télé. : (418) 368-6256
Courriel : gaspe@dec-ced.gc.ca
Directeur : Marc Simoneau

Île-de-Montréal

Tour de la Bourse
800, square Victoria
Bureau 3800, C.P. 247
Montréal (Québec) H4Z 1E8
Tél. : (514) 283-2500
Télé. : (514) 496-8310
Courriel : montreal@dec-ced.gc.ca
Directeur : Robert Audet

Laval – Laurentides – Lanaudière

Tour Triomphe II
2540, boul. Daniel-Johnson, bureau 204
Laval (Québec) H7T 2S3
Tél. : (450) 973-6844 • 1 800 430-6844
Télé. : (450) 973-6851
Courriel : laval@dec-ced.gc.ca
Directrice : Lorraine Lussier

Mauricie

Immeuble Bourg du Fleuve
25, rue des Forges, bureau 413
Trois-Rivières (Québec) G9A 2G4
Tél. : (819) 371-5182 • 1 800 567-8637
Télec. : (819) 371-5186
Courriel : trois-rivieres@dec-ced.gc.ca
Directeur : Michel Patenaude

Montérégie

Complexe Saint-Charles
1111, rue Saint-Charles Ouest,
Bureau 411
Longueuil (Québec) J4K 5G4
Tél. : (450) 928-4088 • 1 800 284-0335
Télec. : (450) 928-4097
Courriel : longueuil@dec-ced.gc.ca
Directeur : Jack Noodelman

Nord-du-Québec

Tour de la Bourse
800, square Victoria
Bureau 3800, C.P. 247
Montréal (Québec) H4Z 1E8
Tél. (514) 496-7609 • 1 800 561-0633
Télec. : (514) 283-3637
Courriel : nordqc@dec-ced.gc.ca
Directeur : Daniel Ricard

Notre siège social

Tour de la Bourse
800, square Victoria
Bureau 3800, C.P. 247
Montréal (Québec) H4Z 1E8
Tél. : (514) 283-6412
Télec. : (514) 283-3302

Outaouais

259, boul. Saint-Joseph, bureau 202
Hull (Québec) J8Y 6T1
Tél. : (819) 994-7442 • 1 800 561-4353
Télec. : (819) 994-7846
Courriel : hull@dec-ced.gc.ca
Directeur : Marc Boily

Québec – Chaudière-Appalaches

Édifice John-Munn
112, rue Dalhousie, 2^e étage
Québec (Québec) G1K 4C1
Tél. : (418) 648-4826 • 1 800 463-5204
Télec. : (418) 648-7291
Courriel : quebec@dec-ced.gc.ca
Directeur : Christian Audet

Saguenay – Lac-Saint-Jean

170, rue Saint-Joseph Sud, bureau 203
Alma (Québec) G8B 3E8
Tél. : (418) 668-3084 • 1 800 463-9808
Télec. : (418) 668-7584
Courriel : alma@dec-ced.gc.ca
Directeur : Donald Hudon

***Politiques et représentation
interministérielles***

***Représentation et politiques
industrielles***

Place du Portage, phase II
165, rue Hôtel-de-Ville
C. P. 1110, succursale B
Hull (Québec) J8X 3X5
Tél. : (819) 997-3473
Télec. : (819) 997-3340

dec-ced@gc.ca

Index

A

Abitibi, 41
Amélioration de l'environnement de
développement économique des
régions, 3, 21, 22, 26, 19

Autochtones, 13

B

Bas-Saint-Laurent, 41

C

Carnet d'adresses, 41
Centre-du-Québec, 41
Centre national de recherche du Canada
CNRC, 35, 36
Centres d'aide aux entreprises (CAE),
10, 23, 28
Chaudière-Appalaches, 42
Chicoutimi-Jonquière, 17
Cibles stratégiques, 21, 23
Commerce électronique, 22, 28
Corporations de développement
économique communautaire,
CDEC, 10, 23, 28
Côte-Nord, 24, 28, 41

D

Démarrage, 26, 28, 33
Développement d'entreprise,
Développement des entreprises, 4, 5, 9
21, 22, 24, 26
Drummondville, 41

E

Économie du savoir, nouvelle économie,
3, 13, 15, 16, 17
Engagements, 9, 26-36
Entente Canada-Québec, 31
Entreprises rurales, 28
Environnement Canada, EC, 27, 33, 35,
36
Estrie, 41

F

Fonds du Canada pour la création
d'emploi, FCCE, 10
Fonds spécial de développement et
d'adaptation économique des
communautés de pêche du Québec
(Québec côtier), 24

G

Gaspésie, 5, 9, 10, 22, 24, 41
Gouvernement du Canada, 6, 10, 11, 13,
20, 22, 25, 30, 31
Gouvernement en direct, 23
Groupes intermédiaires, 22, 25, 27

H

Hull, 12, 16, 17, 42

I

IDÉE-PME, 18, 23
Îles-de-la-Madeleine, 5, 24, 41
Initiatives régionales stratégiques, IRS,
10, 23
Innovation, 3, 4, 5, 13, 23, 27, 31
Internet, 23
ISO, 38

J

Jeunes, 13, 15, 24, 29

L

Lac-Saint-Jean, 42

Lanaudière, 41

Laurentides, 41

Laval, 17, 41

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (LFPPE), 24, 39

Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE), 19, 24

M

Mauricie, 42

Montérégie, 42

Montréal, Grand Montréal, Île-de-Montréal, 12, 16, 17, 30, 35

N

Nord-du-Québec, 42

O

Organismes régionaux de promotion des exportations, ORPEX, 28

Outaouais, 10, 17, 42

P

Petite(s) entreprise(s), Petites et moyennes entreprises, PME, 3, 9

Plateformes technologiques, 33

Potentiel de développement, 3, 19

Prédémarrage, 26

Programme canadien d'appui à l'économie gaspésienne, 5, 9, 19, 24

Programme de développement des collectivités, PDC, 10, 19

Programme d'infrastructures, 11, 18, 24
Infrastructures Canada, 11, 24

Promotion du développement économique des régions, 12, 19

Q

Québec, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 31, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42

R

Recherche, recherche-développement, R-D, 3, 13, 14, 16

Résultats escomptés, 7, 23, 26, 29, 31, 33, 35

Rimouski, 17, 41

S

Saguenay, 42

Sherbrooke, 17, 41

Siège social, 12, 16, 42

Sociétés d'aide au développement des collectivités, SADC, 5, 10, 19, 23, 28

Stratégie de développement durable, SDD, 33

Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR), 7

T

Témiscamingue, 41

Transfert technologique, 31

Trois-Rivières, 17, 42

U

Universitaires, 17